

COMMUNE

Compte Administratif 2016

| | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT EXERCICE 2016 | RESULTAT FINAL AVEC REPORTS 2015 |
|----------------|------------|------------|------------------------|----------------------------------|
| INVESTISSEMENT | 59.182,59 | 62.602,84 | +3.420,25 | -29.182,89 |
| FONCTIONNEMENT | 129.417,46 | 108.804,14 | -20.613,32 | + 52.954,42 |

| | | | | |
|------------------------|--|--|-------------------|-------------------|
| EXCEDENT GLOBAL | | | -17.193,07 | +23.771,53 |
|------------------------|--|--|-------------------|-------------------|

Budget primitif 2017

- Section de Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 127.311,00
- Section d'Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 149.411,00

Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal a délibéré pour le maintien des taux d'imposition actuels, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 9,19 %
- Foncier Bâti total : 12,81 % (dont 6,81 % commune + 6% Alès Agglomération)
- Foncier non Bâti : 37,22 %

EAU ET

Compte Administratif 2016

| | DEPENSES | RECETTES | RESULTAT EXERCICE 2016 | RESULTAT FINAL AVEC REPORTS 2015 |
|----------------|-----------|-----------|------------------------|----------------------------------|
| INVESTISSEMENT | 14.370,21 | 8.812,79 | -5.557,42 | +13.472,08 |
| FONCTIONNEMENT | 25.363,03 | 22.187,66 | -3.175,37 | +16.335,28 |

| | | | | |
|------------------------|--|--|-------------------|--------------------|
| EXCEDENT GLOBAL | | | - 8.732,79 | + 29.807,36 |
|------------------------|--|--|-------------------|--------------------|

Budget primitif 2017

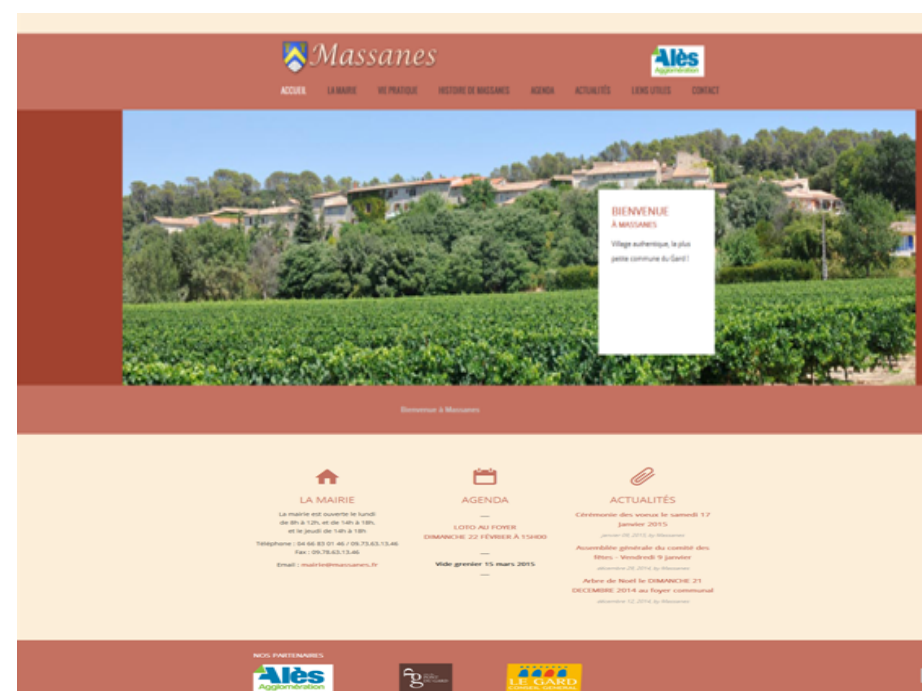
- Section de Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 56.933,00€
- Section d'Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 54.803,00€



BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2017

COMMUNE DE MASSANES



Dans ce numéro

Le mot du Maire
Bilan des réalisations à mi-mandat
Finances

Mairie

1 Place de la Mairie
30350 Massanes

Téléphone :

04.66.83.01.46

Télécopie :

09.78.63.13.46

Adresse de messagerie :

mairie@massanes.fr

Site internet :

www.massanes.fr

Le mot du Maire

Par Josette CRUVELLIER

Nous sommes à mi-mandat et vous présentons dans ce bulletin municipal notre projet 2014-2020 mis à jour. Bien entendu tous les projets n'ont pu être réalisés mais de nouveaux se sont rajoutés ainsi que vous pourrez le constater.

Actuellement, deux projets sont en cours d'études pour les années à venir, à savoir :

-L'interconnexion au Syndicat d'eau potable de l'Avène pour notre alimentation en eau et la sécurisation de l'entrée d'agglomération en co-maitrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental.

Pour le premier projet nous avons reçu l'accord de subvention de l'Agence de l'Eau et sommes en attente de notifications de subventions du Conseil Départemental et de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ; dès réception de ces deux notifications, la procédure commencera avec notamment les appels d'offres. Je vous rappelle que c'est une exigence de l'Agence Régionale de Santé depuis de nombreuses années d'abandonner notre station de pompage d'eau potable actuelle et que l'approbation de notre futur Plan Local d'urbanisme en dépend.

Pour le deuxième projet, le bureau d'études a établi un avant-projet qui a été transmis aux services du Conseil Départemental pour leur avis technique.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme se poursuit avec le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ; il a dû être complété par un Zonage Pluvial ; La réglementation actuellement en vigueur est très rigoureuse en matière d'extension et impose de combler les dents creuses au sein du centre urbain en priorité.

Depuis le 27 Mars 2017 notre POS (plan d'occupation des sols) est caduque ; en conséquence c'est le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'applique sur la commune jusqu'à l'approbation du futur PLU.

Nous déplorons les décès de Mesdames Françoise CARTON qui s'est consacrée, bénévolement, pendant de nombreuses années de l'animation de la bibliothèque municipale et Hélène MILHAUD doyenne de la commune âgée de 95 ans.

Je vous remercie d'avoir participé nombreux le 13 Juillet à l'inauguration de l'aire de jeux et au repas traditionnel offert par la municipalité aux habitants de la commune à l'occasion de la célébration de notre fête nationale.

Bonnes vacances et bon été à tous.



MASSANES

CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE

PROJET DE MANDAT 2014-2020



BILAN DE NOS REALISATIONS A MI-MANDAT

Réalisations initialement prévues

Réalisations non prévues dans le projet initial

Projet initialement prévu mais transfert de compétence

SECURITE ROUTIERE :

- Mise en sécurité de l'entrée de la commune, route de Cardet, RD 106A.
 - Sécurisation de la traversée de la commune (vitesse-stationnement).
 - Enrochement parking du cimetière et place de la fontaine d'Estelle.
 - Mise en place de panneaux de signalisation.
- En cours d'étude et de financement*

EAU POTABLE :

- Remplacement du réseau rue du vieux village et rue Frédéric Mistral.
- Extension du réseau chemin des combes.
- Poursuite, par les services du conseil général du GARD, de l'étude du schéma directeur d'eau potable du Syndicat de Domessargues qui nous fera des propositions pour l'alimentation en eau potable de la commune. *Raccordement fin 2017 au syndicat de l'Avène depuis la commune de Ribaute-les-Tavernes.*
- Inventaire du réseau d'eau potable.
- Remplacement d'une pompe doseuse de Chlore a la station de pompage.
- Participation pour l'alimentation en eau du rond point du pont-Troué.

ASSAINISSEMENT :

- Réfection des bassins d'infiltration ou nouvelle station d'épuration. *A l'étude. Compétence Alès Agglomération.*
- Remplacement d'un regard Rue de la Bergerie
- Installation d'un clapet anti-retour Route de Cardet.

PLUVIAL :

- Place de la mairie, Impasse du Puits, Rue Frédéric Mistral, Rue Florian.
- Zonage du réseau d'eaux pluviales.

MISE EN DISCRETION DES RESEAUX ELECTRIQUES, TELEPHONIQUES et ECLAIRAGE PUBLIC:

- Route de Cardet.
- Chemin des Combes.
- Chemin du Soreilhadou.
- Chemin de la Condamine (quartier pont troué).
- Installation d'un candélabre d'éclairage public Place Adrien Brès.

PLAN LOCAL D'URBANISME :

- Relance de son étude lorsque la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la commune sera effective (exigence des service de l'Etat). *En cours de réalisation.*

ENVIRONNEMENT :

- Restauration de la fontaine d'Estelle. *Sera incluse dans le projet de sécurisation de l'entrée d'agglomération.*
- Aménagement paysager des places de la Fontaine d'Estelle et Adrien Brès. *En cours*
- Implantation de jardinières autour des anciennes fontaines d'eau. *En cours*
- Aire de pique-nique et parcours de santé dans le bois du petit puech.
- Numérotation des habitations de la commune.
- Classement des voies communales.
- Création d'une aire de jeux Place Adrien Brès.

BATIMENTS :

- Réhabilitation du bâtiment des anciens lavoirs, place Charles Fabre.
- Garage technique.
- Achat de débroussailleuse, broyeur de végétaux, panneaux électoraux, limiteur sonore.

NUMERIQUE :

- Création d'un atelier d'initiation numérique trimestriel pour les habitants de Massanes.